



République de Côte d'Ivoire

Union - Discipline – Travail

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES Extraordinaire

du Lundi 05/09/2011

Ce lundi 5 Septembre 2011, un Conseil des Ministres extraordinaire s'est tenu de 10h à 12h00 au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef d'État.

L'ordre du jour de cette réunion portait sur les points principaux suivants :

I/- Mesures individuelles.

II/- Présentation de Communications.

I/ Mesures individuelles

1- Au titre du Premier ministre, ministre de la Défense,

Sur présentation du Premier Ministre, Ministre de la Défense, Le Conseil a adopté le décret portant nomination des Vice-présidents et des membres de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation. La composition de cette Commission est la suivante ;

-Vice-Présidents

1- Sa Majesté Désiré Amon TANOÉ, Roi des N'Zima Kotoko, 1^{er} Vice Président ;

2- Cheick Boikary Fofana, Président du Conseil Supérieur des Imams (COSIM), 2^e Vice Président ;

3- **Mgr Paul Siméon Ahouanan**, Archevêque Métropolitain de Bouaké, 3è Vice Président.

-Membres :

- 1- **Mme Odette KOUAME**, représentant les habitants du Centre de la Côte d'Ivoire ;
- 2- **Mme Françoise OFFOUMOU KAUDJIS**, représentant les habitants de l'Est de la Côte d'Ivoire ;
- 3- **M. Abdoulaye KONE**, représentant les habitants du Nord de la Côte d'Ivoire ;
- 4- **M. Séry BAILLY**, représentant les habitants de l'Ouest de la Côte d'Ivoire ;
- 5- **Mme Marie France GOFFRI**, représentant les habitants du Sud de la Côte d'Ivoire ;
- 6- **Mme Djégué KANE DIALLO**, représentant les Résidents Africains en Côte d'Ivoire ;
- 7- **M. Didier DROGBA**, représentant la Diaspora ivoirienne.

L'installation officielle de la commission est prévue le 28 septembre 2011, à Yamoussoukro.

2- Au titre du Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères,

Sur présentation du Ministre d'Etat, le Président de la République a accordé son agrément en vue de la nomination, près la République de Côte d'Ivoire des Ambassadeurs :

- Du **Burkina Faso** avec résidence à Abidjan

- De la **République Fédérale d'Allemagne** avec résidence à Abidjan

3- Sur présentation du Ministre de la Communication, le Président de la République a signé deux Décrets portant nominations des Membres :

- o **Du Conseil d'administration de la Radio Télévision Ivoirienne (RTI)**

Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la RTI ;

- **M. BROU AKA Pascal**, journaliste, représentant le Président de la République ;
- **M. OUATTARA Ouagnénélé**, Chef de Cabinet Adjoint, représentant le Premier Ministre ;
- **Mme KADIO épse BAMBA Véronique**, Chef de Cabinet, représentant le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- **M. BAGATE Bolou**, représentant le Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Solidarité ;
- **Commandant ABINAN Koffi Jean-Claude**, représentant le Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de la Défense ;
- **Professeur GADEGBEKOU Samuel**, représentant le Ministre de la Communication ;
- **M. DEMBELE Fausseni**, Directeur de Cabinet, représentant le Ministre de la Culture et de la Francophonie ;
- **M. BILE Diéméléou Amon**, Conseiller Technique, représentant le Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication ;

- **Mme BAH Bernadette**, Chef de Service Communication, représentant le Ministre de l'Education Nationale ;
- **M. Ali YODA**, représentant le personnel de la RTI ;
- **M. SOUMAHORO Manssa**, représentant les associations de consommateurs
 - **Du Conseil d'Administration de la Société Nouvelle de Presse et d'Edition de Côte d'Ivoire (SNPECI)**

Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la SNPECI ;

- **Mme Anne-Marie KONAN-PAYNE**, Directrice du Centre d'Information et de la Communication Gouvernementale, représentant le Premier Ministre ;
- **Mme ZUNON KIPRE Viviane** et **M. ANOMA-KANIE Léandre**, Directeur de Cabinet, représentant le Ministre de la Communication ;
- **M. TAILLY Félix Auguste Alain**, Directeur Adjoint de Cabinet, représentant le Ministre de la Culture et de la Francophonie ;
- **M. KOUASSI Kouman**, Administrateur des Services Financiers, Inspecteur Général Adjoint, représentant le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- **M. DIABATE Ibrahima**, Conseiller Technique, représentant le Ministre de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- **M. KABRAN Assoumou**, Directeur de Cabinet, représentant le Ministre de l'Education Nationale ;

- **Mme KOUAME AYA Mathilde**, Chef de Cabinet, représentant le Ministre d'Etat, Ministre de l'emploi, des affaires sociales et de la solidarité

4- Sur présentation des Ministres respectifs, le Conseil a entériné la nomination des Directeurs des Cabinets ministériels suivants ;

- Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères :
- Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Solidarité
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques
- Ministère de la Culture et de la Francophonie
- Ministère du Tourisme
- Ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication
- Ministère de l'Intégration Africaine
- Ministère de la Salubrité Urbaine

III – Communications

- Au titre du **Ministère de l'Education Nationale**, le Conseil a entendu une communication relative aux mesures prises pour l'organisation des examens et les opérations de fin d'année

Dans les 27 Directions Régionales de l'Education Nationale, les élèves des classes intermédiaires (6^e, 5^e, 4^e, 2^{nde} et 1^{ère}) sont mis en vacances depuis le vendredi 29 juillet 2011. Les élèves des classes de CM2 (cours moyen 2^e année), de Troisième et de Terminale sont, quant à eux, retenus pour des cours de

renforcement afin de les tenir en éveil jusqu'aux examens et concours scolaires.

Le calendrier de ces examens et concours au titre de la session 2011 est le suivant ;

N°	EXAMENS ET CONCOURS SCOLAIRES	EPREUVES ORALES	EPREUVES ECRITES	DATE DE PROCLAMATION DES RESULTATS
1	CEPE	Néant	06 septembre 2011	20 septembre 2011
2	BAC	du 06 sept. au 16 sept. 2011	du 20 sept. au 23 sept. 2011	10 octobre 2011
3	BEPC	du 27 sept. au 30 sept. 2011	du 04 oct. Au 05 oct. 2011	21 octobre 2011

Le Conseil a également été informé des retards importants de paiement des frais d'écolage dus aux promoteurs d'établissements scolaires privés. A ce jour, les impayés à la Paierie Générale du Trésor et les passifs des frais d'écolage s'élèvent à **36 milliards de FCFA**.

Après avoir dégagé une enveloppe de 4 milliards de FCA dans le courant du mois de mai, le Ministre de l'Economie et des Finances s'est engagé à régler la somme de 7 milliards de FCFA courant septembre et proposera un plan permettant l'apurement de la totalité des impayés avant la fin de l'année 2011.

Le Président de la république a relevé l'importance des arriérés de frais d'écolage, ainsi que la lenteur dans la résorption de ces sommes, et demandé qu'avant paiement, un audit des passifs correspondants soit effectué par l'Inspection d'Etat. A l'issue de cet audit, seules les dettes jugées incontestables feront l'objet d'un paiement.

Le Conseil a par ailleurs été informé d'importantes mesures prises par le ministère de l'Education Nationale dans le cadre de la lutte contre la tricherie et la fraude aux examens. Ces décisions feront

prochainement l'objet de diffusion dans les médias, afin de dissuader de façon ferme toute velléité de fraude lors des prochaines sessions.

Le Conseil des Ministres a donné son agrément à Mme la Ministre de l'Education Nationale pour prendre toutes les dispositions utiles pour établir les conditions propices à l'organisation effective des examens et concours scolaires de la session 2011.

Divers ;

Dans son propos liminaire à la réunion du Conseil des Ministres de ce jour, le premier Ministre, M. Soro Kigbafory Guillaume a fait une importante adresse aux membres du Gouvernement ;

Le Premier Ministre a commencé par dire sa joie de retrouver l'équipe gouvernementale au grand complet et présenté ses admirations à S.E.M. le Président de la République pour sa vision, sa détermination, sa conduite éclairée des affaires de la nation, ainsi que pour le travail très important abattu depuis sa prise de fonction.

Il a par la suite engagé le Gouvernement à persévérer dans la dynamique du travail acharné, dans l'abnégation et dans l'effort soutenu au lendemain de la difficile crise postélectorale que notre pays a vécue. Il a rappelé les attentes fortes de nos concitoyens et de leur impatience légitime de sentir rapidement dans leur quotidien les fruits des efforts déployés par le gouvernement.

Le Premier Ministre a poursuivi son propos en rappelant les chantiers que l'action gouvernementale doit en priorité exécuter pour donner corps au projet de société du Président de la République, celui qui lui a valu le suffrage des Ivoiriens. Ce projet comporte, entre autres, l'amélioration du quotidien de nos concitoyens, la réduction du chômage de façon générale et l'offre d'opportunités réelles d'emplois aux femmes et aux jeunes, la mise effective de nos compatriotes au travail...

Le premier Ministre a demandé que les grands chantiers du programme de gouvernement du Président de la République démarrent

très rapidement et que les Ivoiriens puissent commencer à sentir les premiers frémissements des résultats des efforts du Gouvernement.

Le Premier Ministre a dit sa grande préoccupation concernant la résurgence du racket, de la corruption et de l'insécurité, qui empoisonnent l'environnement des affaires et le quotidien de nos concitoyens, et fragilise l'équilibre social. Il a demandé que des mesures vigoureuses soient prises pour traquer et sanctionner les personnes en délicatesse avec les règles de bonne gouvernance prises par le Gouvernement.

Dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité, le Premier Ministre demande aux Ivoiriens d'accompagner les efforts déployés par les Ministres en charge de la Salubrité, de la Construction et de l'Assainissement, en intégrant dans leurs habitudes et comportements, les bons réflexes pour rendre nos villes propres et agréables, et d'éviter notamment les déversements sauvages d'ordures ménagères. Le premier Ministre a dans ce même cadre invité les maires à relayer les actions de salubrité qui sont menées, et à procéder dans la foulée des déguerpissements, à l'enlèvement des décombres et gravats.

M. Le Premier Ministre a enfin informé le Gouvernement qu'une première évaluation de l'action gouvernementale est prévue les 10 et 11 octobre 2011, dans le cadre d'un séminaire gouvernemental devant marquer les 100 premiers jours du Gouvernement.

Fait à Abidjan le 05 septembre 2011

Bruno Nabagné KONE

Ministre de la Poste et des TIC

Porte-parole du gouvernement